



*Proche,
Efficace,
Solidaire...*

Syndicat CGT
du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
2, place André Mignot 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 16.09.22

Monsieur BEDIER
Président du Conseil Départemental des Yvelines
Hôtel du département place André Mignot 78000 Versailles

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le jeudi 29 septembre 2022.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Les questions salariales, de pouvoir d'achat et de reconnaissance professionnelle sont des préoccupations vives auprès des agents de notre collectivité. Les attentes du personnel sont fortes. Nous vous avons adressé un courrier portant nos propositions, courrier resté sans réponse. Ces questions sont en prises avec des enjeux locaux et nationaux. Aussi, nous appelons les agents de notre collectivité à se mobiliser par la grève et la manifestation le jeudi 29 septembre 2022.

Le matin nous agirons pour porter nos revendications locales, notamment :

- SÉCUR pour tous,
- Garantie salariale minimale pour tous (plan de revalorisation des bas salaires),
- Garantie d'évolution salariale pour tous (titulaires et contractuels),
- Transparence, Objectivité et Équité (évolution salariale, Régime indemnitaire, déroulement de carrière...).

L'après-midi nous agirons pour soutenir les revendications nationales, notamment :

- ✓ Salaire + 10 %, refonte des grilles et plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat
- ✓ Retraite par répartition à 60 ans avec reconnaissance de la pénibilité,
- ✓ Renforcement des effectifs dans la fonction publique
- ✓ Abaissement du temps de travail (32 H)

Nous appelons le personnel à la mobilisation par la grève et à rejoindre les initiatives organisées :

- Le matin : Manifestation à partir de 9H30 à Versailles devant l'hôtel du département au 2, place André Mignot 78000 Versailles.
- L'après-midi : Manifestation organisée à Paris.

Pour ces motifs, nous déposons un préavis de grève pour le jeudi 29 septembre 2022 de 00h à 24h couvrant l'ensemble du personnel, quels que soient la fonction et statut (FPT, FPH, Contractuel).

Nous nous tenons à disposition pour échanger autour des revendications que nous portons pour le personnel de la collectivité.

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
T. FOURNET, Secrétaire général.